



Information et Conseil
Energie Eau Consommation

ENGAGEMENT DE LA DIRECTION

La **mission** de prioriterre consiste à aider chacun à réduire son empreinte écologique en lui apportant des solutions concrètes pour passer à l'action.

Face à la généralisation d'un modèle de développement non compatible avec les limites environnementales de la planète, il est urgent de changer les comportements et pour cela prioriterre doit renforcer l'exigence d'efficacité de ses actions.

Cette efficacité passe par une politique Qualité dont les objectifs sont :

- Répondre au besoin de notre public composé :
 - des **bénéficiaires finaux des actions** (particuliers, collectivités, entreprises) pour qu'ils disposent d'une réponse indépendante et adaptée à leur besoin,
 - des **partenaires financiers** pour qu'ils soient encouragés à amplifier leur politique de développement durable,
 - des **adhérents et administrateurs** pour qu'ils tirent satisfaction et fierté de leur soutien.

- Garantir la pérennité de la structure en s'assurant de :
 - La **rentabilité économique** de l'association
 - La **diversification des financements**
 - La **compétence** et le **professionnalisme** de l'équipe
 - La **notoriété** positive
 - L'**innovation** dans les actions

- Rester fidèles à l'objet et aux valeurs de l'association grâce à :
 - L'**exemplarité** de nos pratiques
 - La **transparence** de notre gestion
 - Le **respect de la gouvernance** associative

Les actions de prioriterre sont basées sur le respect des **valeurs** suivantes : solidarité, responsabilité, innovation et respect des personnes. Ces valeurs se déclinent dans une « charte des comportements » élaborée avec tous les salariés.

La Directrice Générale
Anne HUGUET